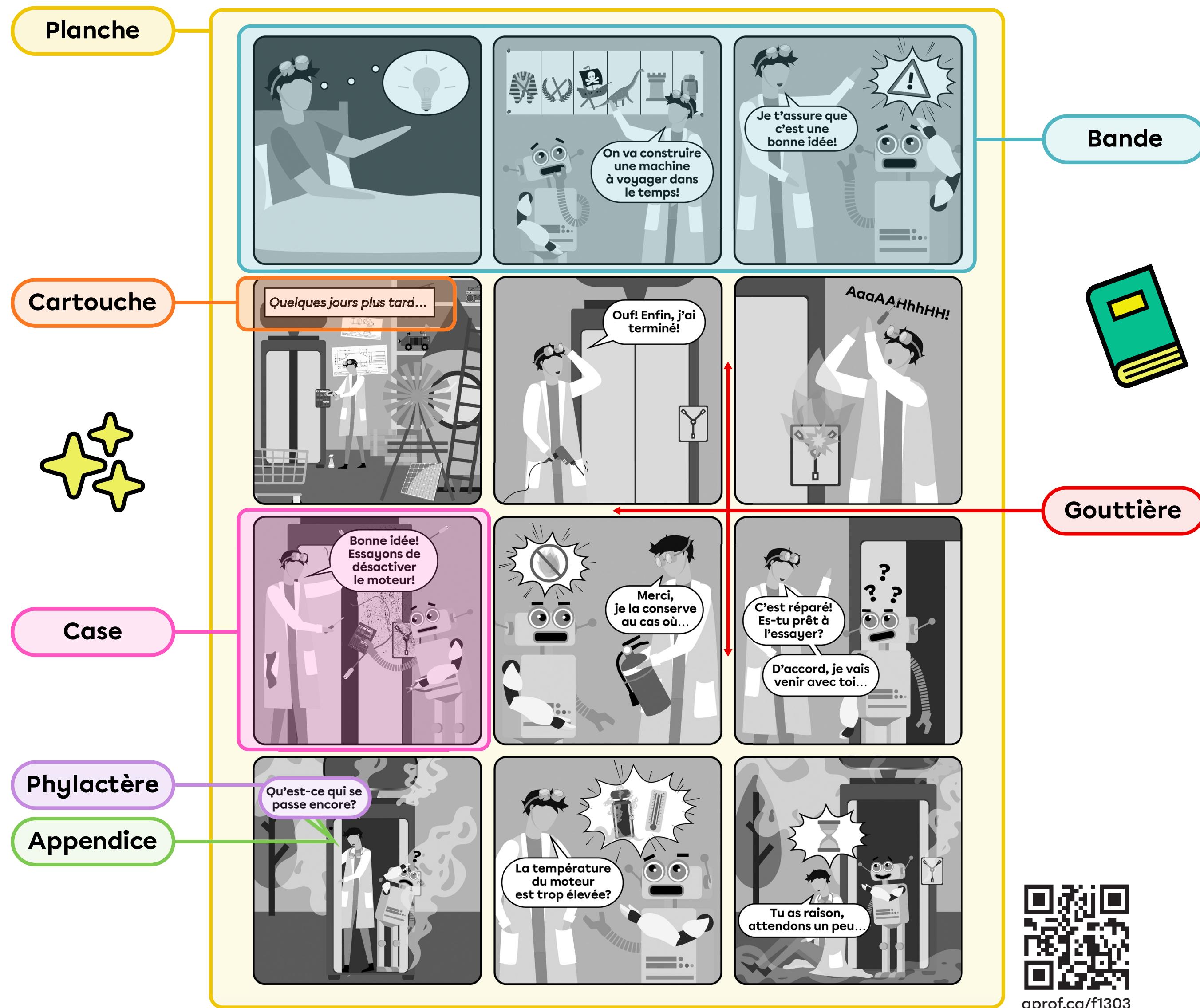


Le vocabulaire associé à la bande dessinée



• **Un ou une bédéiste** : personne qui écrit les textes de la bande dessinée.

• **Un dessinateur ou une dessinatrice** : personne qui réalise les illustrations.

• **Remarque** : le (la) bédéiste est parfois également le (la) dessinateur(-trice). Par exemple, Hergé a écrit et illustré les bandes dessinées *Tintin*.

• **Une planche** : page complète (constituée de bandes et de cases).

• **Une bande** : suite de cases placées horizontalement.

• **Une case (ou une vignette)** : encadré contenant des illustrations et souvent du texte. La grosseur d'une case peut varier et cette dernière peut occuper une planche au complet.

• **Une gouttière** : espace entre les cases et les bandes.

• **Un cartouche (ou un récitatif)** : encadré, souvent placé en haut des bandes, contenant une courte narration. On y retrouve souvent des indices de temps ou de lieux.

• **Un phylactère (ou une bulle)** : espace dans lequel on retrouve les paroles ou les pensées des personnages.

• **Un appendice (ou un pointeur)** : pointe du phylactère qui permet d'identifier l'énonciateur ou l'énonciatrice.

